



Cercle Nautique Martinais

B.P. 42
17410 Saint-Martin-de-Ré
05 46 67 76 34

CR de l'AGO du CNM du 3 mars 2016

L'assemblée générale s'est tenue le 3 mars 2016, à 18h, dans la salle Vauban à Saint-Martin-de-Ré.
Le quorum était réuni : soit 30 personnes physiquement présentes et 34 représentées
L'ordre du jour a été respecté.

1. Rapport moral (voir sur www.cnm17.intranet)

Guy Mallet, en qualité de président, a ouvert la séance en présentant un rapport moral et des activités du CNM pour l'année 2015. Il a évoqué le nombre croissant d'adhérents

Il s'est félicité de la création du CNM et de la réussite des manifestations organisées par le CNM
Il a remercié les membres du CA pour le travail accompli, où chaque membre assume une responsabilité.

Il a ensuite parlé des points suivants :

- Travail différentes sections : pêche (P. Caruel), casemate (M. Mallet), site internet (B. Domenjoz e.a.), croisière (C. Gelfmann)
- Remerciements à Dominique Reb pour tout le travail accompli au sein du CA avant de le quitter.
- Relations avec la municipalité, création de la commission d'animation, qui devra avoir sa part dans l'organisation de la fête du coquillage.
- Le programme de l'année 2016.
- Relations avec les autres associations : Un bateau pour Ré, La Cible Voile, partenaires privilégiés, le YCSM, l'URCAN et dans une moindre mesure l'UNANCM, l'APPO de Port Olonna et la SNSM.
- Un film relatant les activités est présenté.

Le rapport Moral et d'activités a été approuvé à l'unanimité des voix.

2. Rapport financier (voir sur www.cnm17.intranet)

Jean Pierre Domenjoz, en qualité de trésorier, a présenté les comptes de l'exercice 2015, validés par un expert-comptable, Marcel Roger

En résumé : les dépenses se structurent comme suit :

Total des recettes : 22 822 €

- | | |
|--------------------------|---------|
| - Cotisations : | 2 784 € |
| - Ventes produits : | 1 492€ |
| - Intérêts livret bleu : | 78€ |
| - Subvention : | 2 500€ |

Total des dépenses : 30 277€

Les dépenses se structurent comme suit :

- Evénements (coquillage, cible, etc.) : 23 072€

- Achats boutique :	3 280€
- Nouveau nom (logo CNM etc.) :	1 506€
- Cotisations autres associations, dons :	1 040€
- Frais bureau :	1 283€
- Assurance :	465€
- Poste :	135€
- Banque	96€

Investissements et stocks : 1500€

Le CBM présente un déficit de 600 € pour l'exercice 2015

Le bilan financier a été soumis au vote.

Il a été approuvé à l'unanimité.

3. Site internet

Maurice Raison nous a présenté la nouvelle formule du site du CNM, plus interactif et plus vivant que par le passé, suivi d'un montage d'images de 6 minutes qui résumait mieux que tout les activités et manifestations organisées par le CNM au cours de l'année 2015. Il contactera les membres pour leur communiquer les nouveaux mots de passe.

4. Philippe Caruel

A fait le bilan des sorties pêche de l'année 2015 et a présenté le programme de l'année 2016 (formations et sorties)

5. Renouvellement du CA

Trois membres du CA sont « sortants » :

Claude Bezault, Gérard Marieau, Dominique Reb.

Claude Bezault et Gérard Marieau se représentent et soumettront la reconduction de leur mandat au vote.

Nouveaux candidats/

Claude Gelfmann

Gérard Russo

Jean Jacques Regaudie

Il est ensuite procédé au vote :

Claude Bezault est reconduit à l'unanimité,

Gérard Marieau est reconduit à l'unanimité,

Claude Gelfmann est élu à l'unanimité,

Gérard Russo est élu à l'unanimité,

Jean Jacques Regaudie est élu à l'unanimité.

L'assemblée est déclarée close. Un verre de l'amitié est servi.